Autonomie, accompagnement et travail féministe

Les militantes-paires, actrices de la relation de soutien

Dehia OURTILANE

Doctorante en anthropologie au Centre d'études en sciences sociales
sur les mondes africains, américains et asiatiques (Cessma, Université Paris Cité)

Résumé : Au sein d'une association féministe parisienne qui accueille des femmes exilées, le terme autonomie est utilisé au quotidien par les bénévoles. Cependant, cette notion renferme une tension (Schmoll, 2020). La mobilisation de ce terme révèle des aspirations émancipatrices - liées aux engagements féministes et aux parcours des exilées - mais aussi le risque de (re)production d'injonctions sociales. Interroger les rapports entre militantes et exilées permet de voir émerger une troisième actrice dans cette relation : la militante-paire ou encore médiatrice-paire. Les militantes-paires sont des femmes engagées au sein de l'association possédant des compétences linguistiques et des savoirs expérientiels particuliers : ceux liés à l'exil. Le partage d'expériences et les langues communes sont des outils de soutien dans la démarche d'autonomisation (administratif, emploi). Cet article montre que leur présence permet de faire évoluer les formes de l'accompagnement social avec un travail en binôme (militante-paire et non-paire). Cependant, le statut des militantes-paires les restreint le plus souvent à des positions précaires et peu reconnues. L'étude des parties prenantes de cette relation permet de mieux comprendre les biais ethnocentrés des bénévoles non-paires, l'ambivalence de leur positionnement avec les exilées et illustre une nouvelle forme d'intervention féministe.

Mots-clés : migrations féminines travail féministe, autonomie, accompagnement social, pair-aidance, médiation

1 Introduction

Cet article est tiré d'une enquête ethnographique réalisée dans une association parisienne[1] féministe non-mixte accueillant des femmes exilées. Ces femmes ont le plus souvent vécu des violences dans leur pays d'origine, durant leur parcours d'exil mais aussi au sein des pays d'accueil. Une prise en charge spécifique est proposée par diverses associations et collectifs de défense des droits des femmes et de lutte contre

[1] Tous les noms des associations et des personnes rencontrées sont anonymisés. Les prénoms des personnes ont été modifiés dans le respect des origines socioculturelles. Le féminin est utilisé tout au long de ce texte car l'espace associatif n'accueille que des femmes (militantes et participantes).

les violences faites aux femmes (ADFEM, Kâli, CHUM d'Ivry-Emmaüs, etc.), parmi lesquels figure l'association M au sein de laquelle j'ai réalisé une ethnographie d'un an, de 2018 à 2019. Cette étude portait sur la prise en charge des femmes exilées dans un milieu associatif féministe. Il s'agissait de saisir les apports et les limites de l'approche en termes de travail féministe car, comme l'a défini une de mes interlocutrices, *« ce n'est pas un travail classique »*.

1.1 « On ne peut pas faire de recherche sans participer. »

L'enquête de terrain reposait sur une ethnographie composée d'observations participantes[2] et flottantes, des échanges informels et des entretiens semi-directifs avec des militantes de plusieurs associations féministes et de défense des droits des étranger.ère.s. L'association M est un espace associatif féministe en non-mixité, créé dans les années 1980. Ses principaux axes d'action sont la lutte contre les violences faites aux femmes et l'accès aux droits des femmes, notamment pour les femmes en situation d'exil. A la fin des années 1990 et suite aux demandes formulées par des femmes fréquentant ce lieu, des *militantes* ont créé l'association R[3] afin de soutenir les femmes exilées dans les démarches de régularisation. A sa création, l'association R recevait des femmes sans-papiers et très peu de demandeuses d'asile. Aujourd'hui, la tendance est inversée. Les femmes reçues sont majoritairement originaires d'Afrique du Nord ou subsahariennes. Dans un souci de cohérence, puisque les femmes qui naviguent au sein de l'association M peuvent bénéficier des différentes activités mises en place et de l'expertise des collectifs présents, mon travail de terrain a été élargi au lieu associatif dans son ensemble, ainsi qu'aux différentes activités. Il a semblé pertinent et nécessaire d'observer la relation entre militantes et exilées à différents niveaux : depuis la demande d'asile jusqu'au soutien apporté suite à l'obtention (ou non) de la protection, mais aussi dans les moments d'attente et/ou conviviaux.

Ma place sur le terrain a évolué et varié selon les contextes. Mes interlocutrices privilégiées se sont multipliées et des liens d'amitié se sont tissés avec bon nombre d'entre elles. La sympathie et la proximité avec mes interlocutrices ont créé une situation de parti pris, parfois inconsciente, rendant le travail de réflexivité et l'explicitation de mon positionnement d'autant plus nécessaires. Premièrement, me définir en tant que femme m'a permis d'avoir accès à ce lieu. Deuxièmement, m'être rendue utile et une présence régulière ont favorisé mon intégration aux activités. Cette expérience a été au-delà de la simple réalisation de terrain et d'un travail académique. Pour Saba Mahmood (2009), l'anthropologie permet de faire évoluer notre propre point de vue grâce à l'autocritique, à la réflexivité et à l'expérience du terrain, autrement dit la relation créée avec les personnes rencontrées (p. 63).

Dans un premier temps, mes interlocutrices me donnaient des statuts différents : étudiante, bénévole, militante. Denise[4] me présentait durant un atelier comme étant une « étudiante-bénévole ». Au fil du terrain, elle utilisait uniquement le terme de « béné-

[2] Bronisław Malinowski, 1922.

[3] L'association M est locataire de locaux et bénéficie d'une grande visibilité dans le milieu associatif féministe. Son espace permet à d'autres associations et d'autres collectifs d'y être actifs, c'est pour cela que l'association R y réside.

[4] Une des militantes historiques de l'association M et co-fondatrice de l'association R. Elle est notamment présidente de l'association M. Militante féministe et antifasciste, elle a été enseignante et agrégée d'histoire.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

vole ». Pour ma part, lors de rencontres, j'ai préféré la précision de la dénomination étudiante-bénévole. Avec d'autres femmes, des participantes en situation d'exil, la relation s'est construite différemment, durant les permanences d'aide au dossier de demande d'asile ou d'autres activités. Nous avons donc eu l'occasion d'échanger sur des sujets très formels et intimes, mais aussi de partager des moments plus conviviaux. Marie[5] m'appelait très souvent juste pour discuter ou pour demander un renseignement. Sara[6] m'a surnommée « Bobigny » en référence à la préfecture. Elle se riait gentiment de moi, car j'y avais accompagné une femme. Ce qui s'annonçait comme une mission assez simple s'était avéré plus compliqué que prévu. Durant des moments informels, certaines militantes ont partagé une partie de leur vie privée, et réciproquement. Au fil des mois, un lien de confiance s'est tissé avec les participantes et les militantes : cette confiance est nécessaire à la réalisation d'un travail ethnographique en contexte de migration et auprès de personnes ayant subi des violences en raison de leur genre.

L'implication sur le terrain a été un passage obligatoire. D'abord, il faut « faire ses preuves ». En effet, c'est en démontrant leur volonté et leur ténacité que les bénévoles peuvent réellement trouver leur place, c'est-à-dire être intégrées aux différentes actions et prendre part à l'organisation de celles-ci. Cela vaut également pour les étudiantes en sciences sociales. Denise, un des militantes historiques[7], l'a ainsi signifié à une étudiante qui souhaitait faire son terrain au sein de l'association : « *On ne peut pas faire de recherche sans participer.* ». Il faut donc s'investir, c'est un rapport « donnant-donnant ». Durant les permanences juridiques, le rythme pouvait être intense, quelques heures par semaine de participation s'avéraient épuisantes. Cependant, avoir ces moments d'implication permettait, dans une certaine mesure, de comprendre les militantes, de saisir la volonté et l'endurance requises pour ces activités. Cela a rendu plus tangibles certains mécanismes utilisés par ces dernières afin de gérer la pression, la fatigue et pour écouter chaque participante.

Une implication réajustée a permis de trouver une place sur le terrain et de ne pas perdre de vue les exigences académiques, en s'égarant d'un côté ou de l'autre selon les circonstances. La peur d'être prise par le terrain (Favret-Saada, 1977, p. 153) s'est muée en une position du « dans », du « nous » qui permet de nourrir le travail du « dehors », la réalisation d'un écrit (Abu-Lughod, 2008, p. 12-13). Jeanne Favret-Saada et Lila Abu-Lughod se retrouvent sur ce choix méthodologique d'engagement sur le terrain, et entrent en résonance avec mon expérience.

1.2 Choix d'écriture et termes issus du terrain

Pour rendre compte des pratiques et des situations des interlocutrices, certains termes tels que *militante* et *participante* employés par les actrices de ce lieu sont utilisés dans ce texte. *Militantes* désigne les bénévoles ou salariées de l'association et *participantes* renvoie aux femmes accueillies et/ou accompagnées par l'association. Les bénévoles

[5] Marie était en demande d'asile lorsque je l'ai rencontrée.

[6] Sara aussi était en demande d'asile durant l'enquête.

[7] Les militantes historiques font partie de l'association depuis de nombreuses années, voire depuis la création de l'association, ce sont majoritairement des femmes blanches ayant connu la période de mai 68 et les mouvements féministes des années 1970-1980.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

préfèrent se désigner comme des militantes. Choisir de désigner les femmes bénéficiaires, *participantes*, permet de rendre compte de la dimension active des femmes accompagnées. Elles sont actrices et impliquées dans le soutien proposé, exerçant ainsi dans une certaine mesure leur autonomie. Se désigner comme militante renvoie ici à la dimension politique de ce champ d'activité. Dans le travail féministe[8], les actions menées auprès des participantes doivent, à terme, transformer la société et être source d'émancipation d'un système produisant des rapports de domination. En effet, un lien est créé entre autonomie et émancipation. L'autonomie répondrait à une échelle individuelle et l'émancipation à l'échelle collective (*cf.* partie 2.1). Quels sens sont donnés à l'autonomie et à l'accompagnement vers l'autonomie dans la pratique d'intervention féministe de cette association ? Malgré les difficultés à définir les contours de cette notion qu'est l'autonomie, des pistes de réponse seront explorées dans cet article (*cf.* partie 2).

Pour comprendre la nature du travail mené dans ce lieu, il s'agit également de revenir sur deux termes centraux issus du travail de recherche : la *militante-paire* (*cf.* partie 3) et la *relation de soutien*. L'expression *relation de soutien* a été un choix d'écriture nourri par le terrain[9]. Le soutien permet de mettre en lumière les trois dimensions des relations observées : appuyer (technique), supporter/réconforter (moral) et défendre (politique). Dans ce contexte, la relation de soutien est préférée à des expressions comme relation d'accompagnement ou d'aide qui ne rendent pas compte de la complexité et des nuances, des tensions et de la recherche d'une forme d'équilibre. Dans une certaine mesure, parler de relations de soutien atténue, sans l'exempter, la dimension hiérarchisante ; elles ne sont pas homogènes, figées et varient selon les *militantes* et les *participantes*.

Au croisement des recherches en socio-anthropologie des migrations (Galitzine-Loumpet & Saglio-Yatzimirsky, Kobelinsky, Pian) et des études féministes (Abu-lughod, Lebas), une approche interactionniste[10] a été privilégiée pour comprendre les relations, les rôles, les places et les pratiques des différentes actrices en présence (Goffman) en s'appuyant sur « la théorie féministe du 'positionnement' (standpoint), qui considère l'expérience des femmes comme une source de savoir susceptible d'être déployée pour transformer la sphère publique dont elles sont exclues. » (Bracke, Puig de la Bellacasa, Clair, 2013). Les propositions épistémologiques de Gayatri Chakravorty Spivak, Lila Abu-Lughod ou encore Saba Mahmood ont pour objectif de se rapprocher au plus près des pratiques des groupes étudiés, notamment des subalternes. Maria Puig De La Bellacasa suggère que le point de vue des groupes en marge doit être le point de départ d'une recherche anthropologique, en faisant attention à ne pas idéaliser celui-ci (2014). Cette approche permet de gagner en nuance et en complexité et de déconstruire les préjugés associés aux personnes en situation de subalternité. En cela,

[8] Dans ce texte, les expressions travail féministe et intervention féministe renvoient à la même idée. L'intervention féministe est apparue avec les Mouvements de libération des femmes et est originaire du Canada (Bayer & al., 2018). La notion de travail est liée aux pratiques féministes appliquées. Travail féministe permet de caractériser l'investissement et les effets transformateurs, car politiques, de ce travail.

[9] En raison de mon implication, une peur de trahir mes interlocutrices est apparue au moment du passage à l'analyse des données. Des choix d'écritures ont permis d'encadrer la rédaction, marqués par le terrain, mais également par mon rapport au terrain d'enquête et aux personnes rencontrées.

[10] Erving Goffman considère les interactions comme des scènes de théâtre dont les individus en présence jouent des rôles et usent de stratégies selon les situations interactionnelles.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

les femmes rencontrées ne sont pas considérées que par le biais de la vulnérabilité (victimaire) ou par celui de l'idéalisation (extrême résilience).

Cette perspective rend également compte des politiques d'accueil et d'accompagnement des femmes en situation d'exil. Ces situations[11] interactionnelles sont appréhendées comme des « situations migratoires » marquées par « des rapports de domination entrecroisés et complexes » affectant toutes les protagonistes en présence (Galitzine-Loumpet et Saglio-Yatzimirsky, 2020a, p. 187). De fait, s'intéresser à la relation de soutien dans cet espace féministe, permet aussi une analyse au prisme de l'approche intersectionnelle (Crenshaw, 2005 ; Lépinard, 2015 ; Romerio, 2018 ; Eched, 2023). Terme qui n'est pas utilisé dans le cadre de ce terrain d'enquête, les militantes historiques préférant employer le terme *imbrication des oppressions* ou encore *double violence*[12] (Lesselier, 2004). Ces différentes notions renvoient à des héritages et des mouvements féministes différents. L'intersectionnalité est associée aux mouvements féministes de femmes noires américaines. Elle est définie comme la multiplicité d'oppressions vécues de manière unifiée et imbriquée créant ainsi un groupe social spécifique ; permettant l'analyse de la complexité des expériences et de leur impact sur les identités (Lépinard, 2015, p. 149 ; Vergès, 2020). La double violence ou imbrication des oppressions est associée à des mouvements féministes universalistes, de femmes blanches. La double violence porte une focale sur la dimension des violences, donc d'un point de vue matérialiste (administratives, conjugales et intrafamiliales, du système prostitutionnel, etc.) (Lesselier, 2004, p. 4). Comme l'a spécifié Denise durant un échange, les militantes n'ont pas eu besoin de l'invention ou d'utiliser l'intersectionnalité pour comprendre l'imbrication des oppressions. D'après elle, cette même expression serait un équivalent d'une perspective intersectionnelle, tout en restant inscrite dans un projet universaliste et abolitionniste, dans le cas présent. Par ailleurs, l'association reconnaît les spécificités des femmes soutenues : en situation d'exil, lesbiennes, en situation de handicap, certaines associations organisées autour de pays d'origine peuvent également utiliser les locaux. Depuis quelques années, l'association compte parmi son équipe des personnes, elles-mêmes racisées et exilées. Ces membres apportent leurs expériences et leurs visions du travail féministe et participent à la transformation des formes de soutien proposées au sein de l'association. De fait, une approche intersectionnelle permet l'analyse de la place spécifique de ces femmes, appelées ici *militantes-paires*.

Cet article propose de répondre à l'interrogation suivante : que signifie être militante-paire et dans quelle mesure ce rôle amène une évolution ou une reconfiguration dans la relation de soutien aux femmes exilées ? Afin de répondre à ces questionnements, dans un premier temps, il s'agira d'illustrer le paradoxe qui entoure la notion d'autonomie, en analysant d'une part les liens entre travail féministe, autonomie et émancipation, et d'autre part le lien entre autonomie et emploi qui peut faire de ce travail féministe un lieu de (re)production des normes. Dans un second temps, seront abordées les actions d'actrices essentielles à la relation de soutien, les militantes-paires, au travers de leur mission de témoignage en informant et rassurant les femmes exilées. Ensuite,

[11] Max Gluckman, 1940 ; Georges Balandier, 2001 (1951) ; Galitzine-Loumpet et Saglio-Yatzimirsky, 2020.
[12] *Femmes et étrangères : Contre la double violence. Témoignages et analyses.* Réalisé par un collectif d'associations d'Ile-de-France œuvrant pour l'accès au droit de séjour des personnes étrangères et exilées.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

l'analyse portera sur la dimension d'engagement et les pratiques de pair-aidance de ces militantes. Enfin, la présence de ces actrices permettra de questionner les dynamiques et les pratiques dans l'accompagnement ; et de questionner l'écart entre les discours sur l'imbrication des oppressions et l'effectivité d'une telle approche dans les actions menées par l'association[13]. En effet, malgré la volonté des militantes d'être attentives à l'imbrication des rapports de pouvoir, force est de contester qu'il y a une reproduction de ces derniers au sein de l'association.

2 Le paradoxe de l'autonomie

L'autonomie est liée à la notion de vulnérabilité, et ces deux notions sont elles-mêmes marquées par un imaginaire. L'une est associée au champ du public, politique et au masculin, la seconde au privé, du domestique et au féminin (Laugier, 2011). La vulnérabilité ou une situation précaire peuvent être accentuées par rapports de pouvoirs liés au genre[14], à la race ou encore à la classe (Garrau, 2017). En partant, d'une acception traditionnelle de la vulnérabilité, les individus vulnérables ou en situation de précarité manqueraient d'autonomie. Marie Garrau rappelle que l'autonomie se développe grâce à « l'attention des autres et un contexte social favorable » (*ibid*). Alors, l'autonomie pourrait être définie comme le paradoxe entre la capacité individuelle d'agir (« *agency* »)[15], de penser, de choisir et l'interdépendance liée aux obligations sociales qui permettent de faire société (Nicole-Drancourt, 2018, p. 32) ; et se caractérise ainsi par une dimension relationnelle et subjective (Clair, 2012, p. 31). Pour Camille Schmoll, l'autonomie et les rapports de pouvoir sont imbriqués, les situations des femmes en exil sont marquées par « l'autonomie en tension », ce concept rend compte du « caractère transformatif et réflexif du processus migratoire » (2020, p. 164-165) par l'analyse de l'exercice de subversions (Abu-lughod, 2006).

2.1 L'intervention féministe, entre autonomie et émancipation

En parcourant la *littérature grise* disponible sur les activités de l'association, le terme autonomie est utilisé dans le rapport d'activité de l'association : « Le choix d'un espace pour les femmes, afin qu'elles renforcent leur autonomie, leur capacité d'agir, leurs solidarités » ou encore pour désigner un ensemble d'actions : *« Action Autonomie »*, *« Ateliers Autonomie »*[16]. Ce terme est très répandu dans le langage du travail social mais aussi du travail féministe (Alberola & Dubéchot, 2012 ; Herman, 2011). Le travail féministe est une posture particulière adoptée par les travailleur.euse.s social.e.s, elle varie selon les individus notamment selon leur vision du travail social et du féminisme. Cette posture permet non seulement d'œuvrer à lutter contre les inégalités de genre et les logiques de pouvoir (collective), mais également elle permet d'œuvrer à la déconstruction de préjugés à une fin émancipatrice (individuelle) (Bayer & al., 2018). L'association au sein de laquelle cette recherche a été menée s'inscrit dans cette démarche de travail féministe ou d'intervention féministe. Alors

[13] Le travail de Yaël Echad ou encore d'Alice Romerio illustre les difficultés à un réel exercice de l'intersectionnalité dans les pratiques de certaines associations, notamment féministes.

[14] J'utilise ici la notion de genre comme « un système » binaire de hiérarchisation entre les sexes et « entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) » (Bereni & al., 2016)

[15] Judith Butler, 1997.

[16] Rapport d'activité 2019.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

travailler avec les femmes accueillies reviendrait à les soutenir dans la « quête d'autonomie » individuelle et donc à l'échelle du particulier ; pour transformer l'échelle globale et politique en visant l'émancipation des discriminations, basées notamment sur le genre (Loison-Leruste & Perrier, 2018, p. 137).

D'après l'analyse de Audric Vitiello, l'autonomie et l'émancipation sont liées et son analyse fait écho au projet porté par l'intervention féministe. Ces deux notions se trouvent au cœur du dispositif d'accompagnement pour différentes actions menées par l'association, et assurant ainsi une mission d'utilité publique (Herman, 2011, p. 85). Aller vers l'autonomie est l'objectif de nombreuses structures du médico-social, en prônant une forme de prise en charge dans laquelle l'individu est acteur.rice, cette intervention doit donc tendre à son autonomisation[17]. Cette autonomie est l'objectif, mais également une condition d'accès à l'accompagnement (Berton & al., 2018, p. 20-21). Autrement dit, les personnes accompagnées ont entamé ou entament un travail sur leur subjectivité, elles sont donc déjà inscrites dans une dynamique d'autonomisation. Cette notion reste difficile à définir et variable selon les institutions, les individus et la littérature. Néanmoins, l'autonomie peut être caractérisée par plusieurs éléments, certains traits permettant en effet de dessiner ses contours. Dans le travail social, l'autonomie se définit par son caractère d'objectif à atteindre, un état vers lequel la personne devrait tendre vers ; elle porte également la question de la responsabilité et de la capacité à agir des individus, qui peuvent être entravées par des facteurs de vulnérabilités externes (la société, les discriminations, etc.) ou internes (maladies) ; enfin, celle-ci est variable et en constante évolution, elle est abordée en termes de degrés (Alberola & Dubéchot, 2012). D'après Camille Schmoll, l'autonomie, en contexte migratoire, est « une expérience mouvante, relationnelle, réflexive, toujours partielle et sujette à contradiction » ainsi qu'« un horizon » (2020, p. 199).

Lorsqu'elles arrivent à l'association, les femmes accueillies sont déjà dans une dynamique d'autonomisation. Selon l'Insee, 52% de la population étrangère et immigrée en France sont des femmes. Les femmes sont à la fois impactées par les contextes de violences aveugles[18], d'instabilités politiques et/ou économiques, mais nombre d'entre elles sont aussi victimes de violences liées à leur genre (mariage forcé, violences conjugales, excision, traite des êtres humains/prostitution). Leur parcours d'exil démontre l'ampleur de leur volonté d'émancipation de systèmes sociaux, parfois marqués par des rapports de pouvoir genrés. Cette autonomie expérimentée tout au long de leur parcours rend compte des processus de déconstruction des normes sociales et leur opposition à un ordre social bien établi dans différents contextes socio-culturels. Le fait d'avoir été obligées et/ou d'avoir décidé de fuir leur pays d'origine illustre ce processus d'autonomisation à l'échelle individuelle. La situation de ces femmes est une illustra-

[17] « Art. L. 116-1. – L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1. », Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

[18] Est un acte de violence dirigé vers une population, sans cibler une personne en particulier (exemple les conflits armés).

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

tion de la rencontre des intérêts individuels et collectifs portés par les associations féministes. Par leur présence dans ce lieu, elles réactivent dans une certaine mesure la dynamique de transformation ou, tout du moins, de volonté de transformation au niveau endogène (la subjectivité) et exogène (la société).

Enfin, la notion d'autonomie est liée à celle de l'emploi au sein de cette association. L'autonomie financière est définie comme un élément émancipateur pour les femmes (Cukier, 2016 ; Herman, 2011 ; Messant & al, 2008). De plus, elle prend une dimension politique puisqu'elle est porteuse de la lutte contre les violences de genre, grâce à l'indépendance financière qui permettrait, dans une certaine mesure, de se prémunir de certaines violences.

2.2 Lieu de reproduction de normes : exemple de l'emploi

> *« Vous savez, j'étais comptable dans mon pays mais bon j'ai essayé de faire l'équivalence mais ça n'a pas marché. Je fais depuis des années des ménages avec le CESU*[19]*, c'est comme ça que j'ai pu faire mon dossier de dix ans. »*[20] (Louisa, participante)

Louisa a une cinquante d'années et est algérienne, l'association l'accompagne pour constituer son dossier de régularisation. Elle partage son sentiment de déclassement professionnel et social. Il apparaît nécessaire d'analyser le rapport à l'autonomie par le travail dans cette association, car il illustre l'imbrication des stratégies de subversions des militantes et des participantes face aux politiques migratoires et aux stéréotypes liés au genre, à la classe et à la race – inscrites dans un système mondialisé de division du travail – ainsi que les limites d'un idéal d'émancipation qui se heurte à ces mêmes entraves structurelles.

L'accès au séjour par l'emploi est recommandé pour de nombreuses participantes, le but étant d'assurer à la fois une indépendance économique et administrative. Dans le cadre d'une régularisation au motif de la vie privée et familiale pour une conjointe, la régularisation dépend de la vie commune et est soumise à un réexamen avant d'obtenir une carte de séjour de résidente (10 ans). La régularisation peut devenir un outil de chantage puisque les violences administratives sont une des formes des violences conjugales[21]. Bien que la régularisation au motif de l'emploi ne soit pas aisée, elle offre donc l'avantage d'une autonomie administrative.

> *« J'ai fait des petites annonces que j'ai déposé dans les boulangeries, dans les magasins. J'ai écrit une phrase courte avec mon numéro de téléphone et j'ai déposées chez les commerçants qui veulent bien. On peut vous faire la même chose ici. Mais tout ça, ça prend du temps, pour être déclarée*

[19] Le Chèque emploi service universel est un dispositif permettant de déclarer facilement la rémunération d'un.e salarié.e à domicile pour des activités de service à la personne (garde d'enfant, ménage, jardinage, etc.).

[20] Extrait de carnet de terrain.

[21] Dans les régularisations au motif de la vie privée et familiale, pour les femmes victimes de violences, il est possible de maintenir son droit au séjour à la condition d'effectuer une demande d'ordonnance de protection, puis de porter plainte contre l'agresseur et d'effectuer une demande de divorce. Cependant, dans de nombreuses situations, il est difficile pour les victimes d'avoir accès à l'information et à une aide, un suivi mais également d'entamer ces démarches (mécanismes d'emprise).

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

> *aussi. Il faut attendre un peu, travailler, bien travailler, que l'employeur voit que tu es une personne de confiance. Après tu peux demander à faire le CESU. Et à ce moment-là tu pourras revenir, on pourra t'imprimer le document pour ton employeur, tout est expliqué comment ça fonctionne. Mais tout ça, ça demande beaucoup de patience. Ça m'a pris quinze ans pour enfin avoir les papiers ! »*[22] (Fadila, militante-paire)

Au départ, son arrivée en France n'était que temporaire, Fadila venait passer quelques semaines de vacances auprès de ses sœurs. Puis elle a vu Paris la nuit et a voyagé un peu partout en France. « *J'ai vu des endroits, j'ai aimé la liberté ici, je suis libre. Ici je serai libre, personne va me commander.* » Elle se sentait « écrasée par [ses] frères », elle se sentait contrôler (sortie, vêtements, etc.). Fadila avait un poste de secrétaire dans une grande entreprise au Maroc, mais elle a décidé de rester en France, malgré l'opposition de sa famille. Au moment de l'enquête, cela faisait plus de 19 ans qu'elle était en France, dont 17 années sans quitter le territoire, faute de document de séjour. Elle souhaitait exercer en tant que coiffeuse, mais elle n'a jamais pu réaliser ce projet. Des années durant, elle a été en situation irrégulière, elle a fini par obtenir sa régularisation après plus d'une dizaine d'années sur le territoire.

Pour de nombreuses femmes sans-papiers ou déboutées de l'asile, les militantes recommandent d'exercer une activité salariée afin de subvenir à leurs besoins, et les informent sur le dispositif Chèque emploi service universel (CESU) pour obtenir une preuve de leur activité. Les emplois recommandés sont des « petits boulots » : aide à domicile, ménages, garde d'enfants. Orienter vers ce type d'emploi reproduit des stéréotypes et des inégalités de genre et de race (Berton & al., 2018, p. 26). Cependant, elles n'ont d'autre perspective, la législation ne leur laissant pas de marge supplémentaire[23]. Alors ce groupe de femmes continue d'alimenter différents secteurs d'activités, notamment du *care* (du soin), une main-d'œuvre peu coûteuse (Herman, 2012, p. 81), dépendante de ses employeur.euse.s et de leur volonté à les déclarer. Les femmes ayant recours à cette solution se retrouvent alors dans une autre situation de précarité avec des emplois peu valorisés, invisibilisés et, somme toute, dépendantes des personnes qui les emploient, et ce durant plusieurs années.

Aussi, les conseils donnés (le travail en CESU, des *petits boulots*, etc.) par les militantes afin d'obtenir une autonomie économique sont pensés dans un objectif d'obtention de document de séjour mais n'évitent pas la reproduction d'un ordre social sexiste, classiste et raciste. Ce sont en effet des femmes étrangères et dans des situations de précarité qui sont surreprésentées dans les professions du *care* (soin des enfants, des personnes âgées, ménage). En tentant de sortir d'une forme de précarisation et discrimination, ce sont d'autres mécanismes de ce système qui se sont enclenchés (Abu-Loghod, 2006). L'idéal d'autonomie par le travail mène à une forme d'illusion

[22] Extrait de carnet de terrain.

[23] Les motifs de régularisation sont limités et les conditions d'accès au séjour sont contraintes par une multitude de critères (5 ans de présence sur le territoire, enfant scolarisé.e, fiches de paie, raisons de santé grave, etc.). L'accès au séjour pour soin par exemple est un séjour renouvelable chaque année et par conséquent, est précaire. De plus, constituer un dossier de régularisation est complexe et chronophage, donc cet exercice requiert des connaissances spécifiques. Enfin, les politiques d'accueil et d'immigration ne sont pas en faveur des régularisations, ce qui rend l'accès à celles-ci de plus en plus difficile.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

dès lors que ce projet produit et reproduit d'autres formes de rapports de pouvoir et de discriminations (emplois précaires, déclassement).

Si pour les femmes sans-papiers, l'emploi participe donc à une demande de séjour ; pour les femmes ayant obtenu une protection internationale, le travail prend la forme d'une autonomisation par un projet d'insertion professionnelle. Être reconnue réfugiée pourrait être appréhendé comme un moment de répit et de soulagement, il n'en est rien. Ce changement de statut fait entrer les individus protégés dans une nouvelle catégorie administrative, ils et elles relèvent du droit commun, et par conséquent l'intégration passe par l'emploi (Gourdeau, 2015, p. 29). L'emploi, l'autonomie, l'émancipation et l'intégration sont alors liés et répondent finalement à une injonction sociale dessinée par une politique publique. De plus, la nécessité d'avoir des ressources et un logement renforce le besoin d'accéder rapidement à un emploi, ce qui amène de nombreuses personnes vers des métiers en tension (restauration, aide à la personne, bâtiment, etc.). Les prestations sociales sont insuffisantes pour subsister et/ou devenir locataire, notamment en Île-de-France. C'est donc dans une perspective de soutien à l'autonomisation et à l'insertion que les ateliers collectifs à destination des femmes protégées ont été pensés.

Cet atelier destiné aux femmes ayant obtenu l'asile est néanmoins nécessaire et répond à un réel besoin de terrain. Les accueils dédiés à ce public sont peu nombreux en Île-de-France (France terre d'asile, Aurore). Ils et elles peuvent être reçu.e.s dans des accueils de droit commun, cependant, certaines démarches sont spécifiques à ce public (la réunification familiale, la fiche familiale de référence) et sont de fait très peu connues des travailleur.euse.s sociaux.ales de droit commun. Durant ces ateliers, il s'agit aussi de soutenir les femmes à accéder à leurs droits, notamment ceux liés à l'emploi et la formation. Lors d'un de ces ateliers, une des réfugiées présentes ne semble pas encore dans une démarche de recherche d'un emploi et/ou d'une formation. Colette, une des militantes, s'inquiète :

> *« J'ai l'impression qu'elle n'a pas conscience qu'il va falloir travailler. Même si son conjoint travaille, bon elle ne sait pas ce qu'il fait exactement. Mais elle doit prendre conscience que maintenant qu'elle a le statut de réfugié, ça va être compliqué de vivre sans travailler. »*[24]

Dans cet extrait, plusieurs références au travail féministe sont citées : l'accès à l'emploi comme source d'émancipation, faire prendre conscience à son interlocutrice de cet élément. Colette est une femme blanche, militante féministe d'une soixantaine d'années à la retraite. Sa vision de l'émancipation et de l'autonomie est marquée par des principes hérités des Mouvements de libération des femmes (MLF) : de créer un éveil individuel et collectif pour permettre une transformation (Bayer & al., 2018, p. 9). L'inquiétude de cette militante rend compte d'une anticipation d'une précarisation éventuelle (incertitudes de l'union, et besoin d'une indépendance financière, de ressources nécessaires et suffisantes). On retrouve le spectre de l'idéal de l'émancipation et de la lutte/prévention contre les violences sexistes.

[24] Extrait de carnet de terrain.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

Dans le cas de cette participante, la militante n'a pas nécessairement cherché à comprendre les raisons ou les causes de sa non-adhésion aux propositions de recherche d'emploi ou de formation, ce qui laisse un flou et ouvre la porte à des interprétations, voire à des projections et des préjugés empreints de racisme. De fait, elle questionne la compréhension et la conscientisation de la participante et non son propre positionnement face à ce rejet. Cette invalidation de la non-adhésion de la participante prend un ton maternant et retire alors le caractère de liberté d'agir sous-jacent. L'attitude de la participante peut être interprétée comme l'expression de son autonomie. Ne pas adhérer, en n'honorant pas les rendez-vous, en gardant le silence ou en évitant des questions, peut apparaître comme suspect (Dubois, 2015, p. 301), pourtant cela permet également de protéger un espace d'initiatives et de choix. Au-delà de la préservation de son intimité et de son histoire (*ibid*), c'est une forme d'exercice de son autonomie et de résistance face à une injonction. Malgré une démarche intersectionnelle dans le soutien, c'est dans ces interstices interactionnelles que des rapports de pouvoir se jouent entre les militantes et les participantes et illustrent les divergences d'agenda. *In fine*, l'écoute bienveillante n'est pas suffisante lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'un travail d'acceptation des choix et décisions des personnes directement concernées.

Dans le cadre de l'association M, afin d'éviter un entre-soi et une sorte « d'assignation identitaire et à leur "mise en altérité" » (Gourdeau, 2015, p. 29) – et pour rester dans une dynamique collective – les femmes de cet atelier sont orientées vers d'autres activités de l'association dans le but de créer du lien et du contact entre des femmes issues de différents milieux. Les ateliers collectifs favorisent les rencontres, la valorisation des expériences et des connaissances de chacune. Toutefois, selon les militantes, les pratiques et leurs positionnements professionnels diffèrent. Célia est une femme racisée et a occupé plusieurs places au sein de l'association : participante, militante et co-présidente. Elle fréquentait les ateliers liés à l'emploi et de vidéo (forme d'art thérapie). Ayant fait face à certaines difficultés personnelles, elle n'a pu participer aux activités du comité associatif que rarement. Durant un échange informel, elle questionne l'attitude de l'animatrice des ateliers liés à l'emploi :

> « *Elle n'avait pas le même comportement avec moi et une autre femme qu'avec les femmes réfugiées. Parce qu'elle sait que nous on est françaises, on a fait des études, elle nous parlait posément. Mais avec les autres femmes, elle est dure, sévère et elle donne des ordres.* »

Selon Célia, l'animatrice était plus dure avec les femmes exilées parce que celles-ci auraient besoin de prendre conscience de la nécessité d'accéder à un emploi en France. Même si Célia et, *a priori*, les femmes exilées étaient dans des situations similaires, c'est-à-dire en recherche d'emploi, le fait d'être étrangère nécessiterait un positionnement différencié. Globalement, le dispositif de soutien fonctionne au sein de l'association, toutefois, à l'échelle individuelle apparaissent des différences de traitement basées sur la situation administrative. La « mise en altérité » se retrouve dans cette pratique puisque l'animatrice par son comportement crée un « Nous » et un « Elles », qui justifierait un comportement infantilisant et empreint de préjugés racistes, faisant écho à la figure de l'étranger qui aurait besoin d'un cadre, car fainéant et ignare

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

par essence. Par cette attitude, « l'attention de l'autre », est une attention discutable. L'objectif d'autonomie semble difficile à atteindre dans cette situation puisque l'animatrice exerce une violence à l'encontre d'une catégorie de personne. La relation de soutien et la prise en compte de l'imbrication des discriminations (intersectionnalité) sont difficiles à appliquer pour certaines militantes, car son application dépend des individualités, des subjectivités de chacune et de situations particulières.

Le positionnement de la militante rend compte d'une méconnaissance des contextes sociaux, notamment certains dans lesquels les femmes sont très indépendantes économiquement, des entrepreneuses et commerçantes, ayant fait des études, ayant des emplois ou d'autres travaillant dans les champs. Pour certaines militantes, soutenir les femmes exilées reviendrait à mener un travail de conscientisation et de transmission de codes à une fin d'inclusion, voire d'intégration, donc en partant du postulat que ces femmes n'auraient pas les codes ou pas conscience de certaines nécessités[25]. Alors même que la grande majorité des femmes exilées accueillies sont venues en France seules, leur parcours a nécessité débrouillardise et autonomie. En effet, ce type de parcours induit de trouver des ressources pour financer et/ou de rembourser leurs dettes, de rechercher des moyens pour arriver jusqu'en Europe. Ces voyages peuvent durer de quelques semaines, des mois ou plusieurs années en traversant plusieurs pays avant l'arrivée en France. Ceci démontre également que la définition de l'autonomie est situationnelle puisqu'elle évolue selon les contextes et les statuts des individus. Une personne autonome à un moment (dans le pays d'origine, durant le parcours d'exil ou dans un domaine) peut être considérée comme une personne devant (re)gagner une forme d'autonomie (administrative, économique, sociale).

L'approche du travail féministe démontre la construction collective de l'autonomisation, les militantes et les participantes font avec les éléments en leur possession afin de tirer leur épingle du jeu, tout en faisant face à des limites d'ordre structurel (basées sur la race et la classe). De plus, dans certains cas, les différences socioculturelles défient la relation de soutien entre les militantes non-paires et les exilées ; afin de prévenir des malentendus ou des violences symboliques, des conflits ou de compléter le soutien offert, le partage d'expériences est parfois nécessaire, ce qui est rendu possible grâce à la présence de militantes-paires.

3 Les militantes-paires, une figure émergente de la relation de soutien

L'étude de la relation de soutien entre militantes et exilées a amené des réflexions sur les positionnements et les statuts de certaines femmes présentes pour participer à la vie de l'association. Outre les militantes historiques et les militantes-bénévoles étudiantes[26], on compte parmi elles des femmes ayant vécu un parcours d'exil. Certaines s'investissent dans une mission ponctuelle de témoignage et d'autres s'engagent dans l'association, les *militantes-paires*.

[25] « Ces discours sur les femmes africaines en font des victimes qu'il convient de sauver, ce sauvetage restant entre les mains de forces du Nord. » (Vergès, 2020, p. 331)

[26] Les étudiantes sont majoritairement des femmes blanches, jeunes et étudiantes en licence ou master.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

3.1 Témoigner, informer et rassurer

Dans ce lieu, la relation de soutien se fonde sur des pratiques d'intervention féministe telles que la non-mixité, le travail en binôme ou en collectif, le partage d'expériences et l'écoute appelée parfois active et/ou bienveillante. L'écoute bienveillante ou active est très populaire dans l'accompagnement social, cependant, elle n'est pas clairement définie, à l'instar de l'autonomie. Les différentes militantes s'approprient ce terme et y associent des pratiques. Rokaya, une des militantes-paires, a une soixantaine d'années, d'origine mauritanienne et a obtenu l'asile en France. Elle est issue d'un milieu aisé et a depuis de nombreuses années milité en faveur des droits des femmes et des enfants en Mauritanie. En France, elle a été bénévole dans différentes associations et est devenue salariée de l'association M en 2019. Son bagage culturel, militant et linguistique font d'elle une personne-ressource importante pour l'association. Elle déclare avoir une bonne pratique de l'écoute, qu'elle formule ainsi : *« Je sais parler aux femmes, je sais les écouter. Je sais les recevoir et comment elles préfèrent être reçues. Et aussi je ne leur dis pas, tu dois faire ça ou ça, je ne leur donne pas d'ordres. »*. Elle appréhende la relation de soutien et l'écoute comme un rapport horizontal.

Durant cet échange informel, elle développe trois aspects de l'écoute. Premièrement en tant qu'écoutante, elle a appris à écouter correctement, sans chercher à résoudre nécessairement un problème, en laissant de l'espace de parole, et à s'adresser aux femmes qu'elle reçoit, en rassurant et en rappelant leur légitimité à la parole. Selon les situations, les problématiques sont abordées au rythme et avec les mots de la personne concernée, et peut-être dans une langue maîtrisée par celle-ci. Deuxièmement, elle désigne la forme de l'accueil (individuel, collectif, en binôme) et la nécessité de la liberté de choix de sa forme par les participantes. Pour terminer, le troisième point désigne une forme d'infantilisation possible de la part de militantes qui pourraient avoir la tentation de se poser en supériorité, voire d'agir de manière autoritaire en donnant « des ordres ». Une bonne écoute pourrait être ce que Rokaya a formulé, c'est-à-dire un respect de la parole et des choix des participantes, tout en étant disponible et investie dans la relation de soutien, et en faisant preuve d'empathie. Ces éléments sont centraux dans les pratiques des militantes et dans la spécificité de la prise en charge des femmes au sein de l'association.

> « *L'accueil pour rappeler l'objet [de l'association], pourquoi ça existe, il vaut mieux le faire en collectif. A l'accueil, il y a des anciennes qui sont là, elles peuvent aussi témoigner, c'est intéressant aussi de voir les femmes qui sont là et leurs dossiers qui sont en cours. Et elles peuvent témoigner en disant voilà moi mon dossier, je suis là. Et puis aussi pourquoi pas ramener des femmes qui ont eu leurs papiers, pour témoigner pour dire moi j'ai mis un an, deux ans, dix ans.* »[27]

L'association encourage donc les échanges collectifs afin que les femmes présentes puissent se reconnaître dans les parcours des femmes-témoins. Le partage d'expérience et une forme de prise de conscience collective ont pour but de réaliser la similitude des

[27] Extrait d'entretien avec Zora.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

situations et de créer une solidarité, voire de susciter une politisation des personnes présentes. Ces pratiques d'intervention féministes sont appliquées à la lutte pour les droits des femmes étrangères et en exil. La présence de femmes-témoins se révèle importante dans l'instauration d'un lien de confiance, essentiel à la relation de soutien.

> *« J'ai rencontré une sénégalaise au foyer où je suis, elle aussi elle demande l'asile et elle m'a parlé de vous et m'accompagne aujourd'hui. Elle est là -bas. [Elle indique du doigt Fatim, qui nous sourit et nous salue de loin] » (Meriem, demandeuse d'asile). Ou encore « Vous m'avez aidé il y a deux ans, j'ai eu mes papiers. Aujourd'hui j'accompagne ma sœur qui a besoin de faire ses papiers » (Une ancienne participante de l'association R)*[28].

Le bouche-à-oreille reste le moyen privilégié par les femmes reçues pour s'informer car un nombre important d'entre elles n'a pas accès au numérique et/ou est en incapacité d'accéder à des informations écrites. Les femmes-témoins ont donc une bonne connaissance des activités de l'association mais aussi elles sont témoins puisqu'elles ont vécu ou vivent une expérience similaire (Hartog, 2017, p. 174). Elles ont identifié les interlocutrices selon leurs besoins et leurs spécialités, et selon les caractères des unes et des autres. Elles accompagnent, parlent et recommandent à leurs amies, leur famille, leurs connaissances l'association. Dans ces deux exemples, les deux femmes ont témoigné de la réussite et/ou de leur satisfaction et de la capacité de l'association à les soutenir. Leur présence agit donc comme une démonstration de l'efficacité de soutien de l'association. Leurs témoignages sont des éléments probants (*op. cit*, p. 171). La présence de Fatim, et de bien d'autres, fait office de preuve physique et d'expériences concrètes de la relation de soutien. Elles rendent compte des efforts, de la durée des procédures et des liens créés par la relation de soutien. Au-delà de l'accès à l'information, leur présence et leur récit infusent l'espoir et rassurent. De plus, ces femmes permettent de créer un pont, un lien entre les militantes et les exilées, elles peuvent être définies comme des actrices de l'entre-deux (Abu-Lughod, 2020 ; Darley, 2020). D'une certaine façon, leur présence permet des dialogues d'égale à égale, entre femmes ayant vécu des situations similaires.

Les militantes non-paires donnent les informations nécessaires pour chaque demande et procédure, mais il y a comme un sentiment d'incomplétude ou d'illégitimité parfois. Le partage d'expériences, les militantes historiques, les bénévoles et les stagiaires ne peuvent l'apporter. Elles forment ce que désigne François Hartog, une « témoin délégué[e], un[e] témoin de témoin, un[e] vicarious witness » (*op. cit*, p. 179). Les informations pratiques sur le droit de séjour, d'asile et sur les procédures sont nécessaires et très importantes, mais le partage d'informations entre les femmes au vécu similaire l'est tout autant. Leurs témoignages participent à instaurer un climat de confiance[29] envers les militantes, nécessaire au travail avec les exilées.

[28] Extrait de carnet de terrain.

[29] « Elle consiste à accorder sa confiance à quelqu'un sur la base de son appartenance à un groupe, à un collectif ou à une catégorie, étant entendu que la fiabilité et la loyauté figurent dans les propriétés attribuées à ce groupe, ce collectif ou cette catégorie. » (Quéré, 2001, p. 134). La confiance est un élément central de la relation de soutien auprès des exilées, notamment avec les demandeuses d'asile. La procédure oblige

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

Pour certaines, comme Fadila, son passage par l'association s'est mué en un engagement. De participante, elle est devenue militante. Elle intervient durant les permanences du mardi après-midi pour les femmes en situation d'exil. L'usage des langues et de la traduction[30] prennent une place importante dans sa pratique. Ayant constaté le besoin de « traduisant[es] »[31], Fadila a proposé ses services aux militantes, qui l'ont accueillie avec beaucoup d'enthousiasme. Les militantes-paires, comme les médiateur.rice.s-pair.e.s, ne sont pas des professionnelles de l'interprétariat et/ou de la médiation, cependant, elles sont sollicitées pour ces missions et développent ainsi des pratiques de la traduction « bricolées » (Galitzine-Loumpet & Saglio-Yatzimirsky, 2020b ; Mahroug & Bouagga, 2020). Sans-papiers durant de nombreuses années, elle vient partager son expérience avec des femmes qui vivent une situation similaire. Toujours souriante et joviale, elle raconte son histoire, partage son vécu, et ses conseils avec les femmes accueillies. Jacqueline et Fadila travaillent en binôme. Jacqueline[32] explique le cadre juridique de régularisation pour un séjour salarié et Fadila partage son expérience personnelle. Elle raconte régulièrement une anecdote.

Un jour, alors qu'elle était dans la rue et cherchait du travail. Elle était désespérée et souhaitait plus que tout trouver un travail. Elle arrêta une dame âgée qui passait. Elle explique s'être présentée en précisant qu'elle n'est ni méchante, ni folle : *« Je lui ai expliqué que je cherchais du travail de service à domicile, si elle pouvait m'aider ou si elle connaissait quelqu'un peut-être. Je lui dis que je suis honnête et très motivée, j'étais vraiment désespérée. J'ai eu de la chance ce jour-là, cette dame cherchait quelqu'un pour faire le ménage chez elle. C'est comme ça par hasard que j'ai eu mon premier travail, je me suis lancée. »*[33] Elle explique également avoir fait des petites annonces et poursuivi ses recherches de travail. Elle aborde la durée et la patience qu'une telle régularisation demande. Avec son récit, Fadila donne à ses interlocutrices les informations précises quant aux possibilités de régularisation dans un langage ou dans une langue (en arabe) adaptée et de façon incarnée. Cela permet de rendre les informations plus accessibles et concrètes qu'un jargon administratif et juridique plutôt utilisé par les militantes non-paires dans ce cas précis.

Cet exemple permet d'illustrer la façon dont sont employés différents savoirs, ici les savoirs expérientiels et les savoirs juridiques et administratifs. La répartition de ses rôles renseigne également sur une forme de reproduction de normes sociales. En effet, dans ce cadre, la personne exilée est sollicitée pour un savoir lié au vécu, un type de savoir peu ou pas valorisé dans la société alors que la militante non-paire, elle, peut être perçue comme une spécialiste détenant un savoir nécessaire dans un projet de régularisation ou d'asile. Cela ne signifie pas que Fadila ne participe pas à la constitution de dossiers et/ou qu'elle se sentirait insatisfaite des missions bénévoles

à exposer une partie de leur vie, celle liée aux persécutions, les événements abordés sont donc intimes, traumatiques et parfois difficiles à verbaliser.

[30] Le terme de traduction est utilisé ici dans une acception large, comme tout « acte de traduire » (Galitzine-Loumpet et Saglio-Yatzimirsky, 2020a).

[31] Le ou la « traduisant.e » est une personne qui se trouve en situation de traduire sans en avoir le statut ni la qualité. Ce néologisme inventé par Alexandra Galitzine-Loumpet dans le cadre des travaux du programme ANR LIMINAL, permet de distinguer les professionnels de l'interprétariat des salariés et bénévoles investis de charge d'interprétariat.

[32] Une des militantes historiques, d'une soixantaine d'années et à la retraite.

[33] Extrait de carnet de terrain.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

qui lui sont attribuées. Cependant, l'analyse de ces situations interactionnels met en évidence l'ordre social lié au groupe d'appartenance (classe, race) reproduit à l'échelle micro des situations interactionnelles de relation de soutien aux exilées.

> *« Tout ce que je peux faire pour aider, c'est les motiver et leur remonter le moral. Parce que si tu restes sans rien faire, tu n'avances pas, si tu dis juste que ce n'est pas possible, qu'il n'y a pas de travail ou que tu ne peux rien faire. Je leur raconte mon histoire pour les encourager. »*[34]

Ce récit sonne presque comme un rêve/une fable, Fadila rapporte l'expérience pratique de la régularisation : *« j'ai eu de la chance »*, *« comme ça par hasard »*. Pourtant, son discours est efficace et permet d'informer tout en donnant du courage aux femmes qui le reçoivent. Ce point est important dans la fonction de témoignage. « La relation entre pairs (effet « miroir »), gage de confiance dans cette relation, favorise le pouvoir d'agir des personnes. » (Schweitzer, 2020 : p. 57). Elle offre ainsi des possibilités de projection, et de support et de réconfort portées par la relation de soutien. En tant que paire, elle renouvelle l'approche de l'intervention féministe en étant intégrée à l'équipe de militantes et en étant reconnue pour ces savoirs spécifiques (expériences, les langues).

Cela ne signifie pas que les militantes non-paires n'effectuent pas ce type d'action, cependant, elles exercent souvent des missions d'appuis techniques et juridiques, ou de plaidoyer. Une forme de spécialisation et de division des tâches caractérise le travail observé dans ce lieu. Ce schéma se retrouve dans d'autres activités de l'association, telle que l'action de lutte contre les violences. Dans le cadre des groupes de parole, les animatrices exercent en binôme : écoutante et psychologue. Cette structuration induit des rapports hiérarchiques en termes de statut (militante historique, salariée et/ou militante-paire, bénévole) et en termes de savoirs empreints de la dichotomie public et privé (expertise et expérience), pourtant les deux sont imbriqués dans la pratique. Ces éléments renforcent la distinction au sein du groupe de militantes et, dans un même temps, permettent un travail de soutien efficace.

3.2 De l'engagement à la pair-aidance

Afin de comprendre l'usage du terme militante-paire, une mise au point théorique sur la pair-aidance, la médiation-paire et interculturelle s'impose. La médiation-paire fait référence à la pair-aidance, c'est-à-dire être aidée, accompagnée par une personne ayant un vécu/expérience similaire. Cette méthode est très utilisée en santé mentale, par exemple en addictologie avec le système de parrain et marraine. Laëtitia Schweitzer définit la pair-aidance en santé comme : « un « drôle de travail », qui repose sur la similitude de vécu, de parcours, de trajectoire de vie entre un professionnel et la personne qu'il accompagne » (2020, p. 56). Quant à la médiation interculturelle, elle a fait l'objet de nombreuses recherches depuis les années 1990 en France (Cohen-Emerique, 1997 ; Manço, 2002). Cette forme de médiation est née d'une volonté politique d'intégration des populations immigrées et d'une nécessité liée au terrain, celle d'améliorer

[34] Extrait échange avec Fadila

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

le dialogue entre des personnes en situation de migration et des professionnel.le.s (assistant.e social.e, médecin, professeur.e etc.). La médiation interculturelle des années 1990 est à distinguer de celle se développant depuis quelques années car elles n'interviennent pas dans les mêmes contextes (intégration/urgence). De façon générale, les professionnel.le.s de la médiation participent à faciliter les échanges en faisant le pont entre deux parties (Castelain, 2020 ; Manço, 2002 ; Baraldi, 2014 cite Penn et Watermeyer, 2012), oeuvrant pour une compréhension mutuelle, pour l'explicitation des procédures et pour favoriser le « vivre ensemble » (Wadensjö, 1998).

Dans le cas des militantes-paires, la pair-aidance prend une dimension politique puisqu'elles s'engagent de manière bénévole ou salariée dans un espace d'intervention féministe. Au sein de cet espace associatif, les militantes-paires font appel à leurs savoirs expérientiels, c'est-à-dire à ce qui a pu être une expérience difficile, un stigmate pour en faire un outil au service des autres : ce vécu devient un atout dans la relation de soutien. Une des salariées, Zora, fait part, de manière informelle, de son expérience d'être sans-papiers : *« Je pense que mon expérience de l'exil, fait de moi une meilleure militante. Parce que je parle leur [les femmes accueillies] langue, je connais leur culture, la société de laquelle elles viennent et moi aussi j'ai été sans-papiers à une époque. »*

Militante en Algérie, elle faisait partie d'un ciné-club. Sous couvert d'une association culturelle, elle et ses amies ont formé une association féministe. Militante depuis la fin des années 1980 et début des années 1990, elle finit par quitter son pays pour fuir ce qu'elle appelle « *la guerre civile* »[35] et poursuivre ses études en France. D'après elle, il est indéniable que son parcours personnel et son vécu de l'exil sont des atouts dans la relation de soutien. Elle considère partager une culture commune avec certaines femmes accueillies au travers de la langue, de par son vécu et son parcours administratif en France. Cet échange informel a permis de saisir l'importance de sa trajectoire personnelle dans sa pratique militante. Son passage d'un statut régulier à une irrégularité a été difficile mais elle ajoute « *à cette époque ce n'était pas aussi difficile que maintenant* ». Une promesse d'embauche suffisait alors qu'aujourd'hui plusieurs conditions encadrent la régularisation[36]. De plus, faire référence à cet événement de sa vie suite à notre entretien enregistré, est également source de réflexion, ce n'est pas le premier élément qu'elle met en avant ou en lumière. Elle relativise son vécu et en précisant que cette période a été courte et, donc, d'une certaine façon mineure dans son parcours de vie. Pourtant, ce même vécu lui permet d'être plus proche des femmes rencontrées et fait d'elle une meilleure professionnelle d'après elle (Schweiter, 2020 : p. 62). Ce vécu est à la fois revendiqué et mis à distance, il participe à construire ses pratiques militantes mais il est en même temps mis au second plan.

Quant à Souhila, son engagement a des origines différentes puisqu'elle a tout d'abord connu l'association dans le cadre de sa demande d'asile, puis elle a été reconnue réfugiée en raison de son militantisme en Algérie et de son orientation sexuelle[37]. Elle

[35] Ou encore appelée la décennie noire : une lutte armée qui opposait le gouvernement algérien à des groupes terroristes.

[36] Contrat de travail CDI, temps plein, huit fiches de paie et l'employeur doit certifier la nécessité du/de la salarié.e pour l'entreprise, preuve de 5 années de présence continue sur le territoire.

[37] L'homosexualité est un délit en Algérie et est puni de 5 ans d'emprisonnement.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

a fui son pays et laissé derrière un emploi, des amis et sa famille car elle risquait de subir des persécutions de la part de sa famille ou de sa communauté, si ses activités militantes et son orientation avaient été découvertes. Depuis son arrivée en France, elle s'est engagée activement auprès d'une association LGBT active au sein de cet espace associatif, participe à des ateliers et aide l'association R en faisant de l'interprétariat auprès de personnes exilées. Dans une certaine mesure, son engagement l'a aidé à traverser les périodes d'attente durant le traitement de sa demande. Le fait de s'engager, activement dans le milieu associatif et de pouvoir aider d'autres personnes grâce à son expérience, sa maîtrise de la langue, lui permet de porter son attention sur autre chose que sur l'attente, source de stress, de la réponse à sa demande d'asile.

Finalement, les engagements évoqués ont diverses origines. Cependant, le dénominateur commun, ici, est le réinvestissement du personnel dans le travail féministe. Dans l'imaginaire collectif, et dans les pratiques du travail social, le personnel est synonyme de proximité et d'identification, et est donc appréhendé comme contraire au professionnalisme. Selon Luc Boltanski, une identification trop importante peut mener à une trop grande empathie et, de fait, à une projection de l'intérêt personnel (1993, p. 109-110). Le professionnalisme se mesure à la capacité à trouver un équilibre : « la bonne distance » entre proximité (subjectivité) et distance (professionnalité) (Ossorguine, 2013 ; Roche, 2007). Dans cette association, la pair-aidance et l'investissement du personnel dans les pratiques deviennent un atout et la proximité un fondement de la relation de soutien. Cette proximité passe par des termes d'adresse (usage du tutoiement, des prénoms de chacune, militante-participante), par le partage d'expérience et, parfois par une proximité des corps (occupation de l'espace, assises l'une à côté de l'autre, des gestes de réconfort) (Hall, 1971). La distanciation ou l'équilibre, entendu comme une stratégie de protection, existe et s'exerce dans le cadre de la formation de binôme[38] ou dans un cadre plus collectif pour partager la charge de certaines situations.

Ainsi, l'association propose un accompagnement spécifique. La relation de soutien, avec des militantes-paires et non-paires, mêle des savoirs juridiques, administratifs avec des savoirs pratiques, d'expériences partagées dans un but commun l'autonomisation des personnes soutenues et d'émancipation collective. Au-delà des similitudes des expériences et des dynamiques de solidarité liées à celles-ci, les militantes-paires permettent aussi de rendre compte de la complexité des relations de soutien et de leurs apports, mais également les limites et les ambivalences des positionnements des militantes.

3.3 Un miroir critique et une forme d'ambivalence

« Je ne pense pas que je peux comprendre ou dire que j'ai connu la galère comme d'autres femmes que j'ai rencontrées. Moi j'ai eu de la chance, je n'ai pas eu à me soucier du logement, d'avoir un repas. », confie Fadila. Les militantes-paires rencontrées définissent leurs expériences de l'exil en miroir avec celles des femmes accueillies et désignent leurs propres expériences comme moins difficiles que pour ces dernières, qui sont considérées comme de *« vraies battantes »* (Rokaya). Quand bien même un

[38] Par ailleurs, la coréférence est encouragée dans le secteur de l'action sociale afin de favoriser les regards croisés et diminuer la charge morale et/ou émotionnelle de certaines situations.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

vécu similaire existerait et participerait à créer du lien entre les militantes et les exilées, l'expérience individuelle doit être rappelée à sa singularité (subjectivité) et ne saurait être analysée qu'à l'aune du contexte des situations (société). Elles sont considérées comme de *« vraies battantes »* car le contexte migratoire dans les pays de départs et d'arrivés, les parcours et les politiques migratoires affectent particulièrement les femmes et se sont endurcies ces dernières années (Schmoll, 2020 ; Tyzler, 2019 ; Lebas, 2013 ; Latouche, 2017)

« J'ai eu de la chance » est signifié par Fadila et Rokaya, c'est-à-dire malgré les similitudes des situations administratives, l'expérience est, et reste individuelle et particulière. Soutenir d'autres femmes leur permet de relativiser leur propre situation et de singulariser l'expérience de chacune. Elles font le constat de la précarité de certaines femmes, celle-ci est telle que des besoins primaires ne sont pas assurés (logement et alimentation). Ce constat est partagé par d'autres militantes comme Denise : *« Au départ on a fait la permanence à la demande de femmes sans-papiers. Et pour la plupart, on a fait des régularisations pour des séjours salariés, c'était beaucoup plus simple à cette époque-là. Au fil des années, on voit bien que la précarité des femmes s'aggrave. Les femmes étaient précaires avant mais pas à ce point ! »*[39]

Militantes-paires ou non, ces femmes rendent compte d'une réalité politique et sociale. Les politiques migratoires et d'accueil se durcissent depuis plusieurs années. Certain.e.s auteur.rice.s qualifient la période dite de « crise des migrants » comme une « crise des politiques d'accueil et de l'hospitalité » (Akoka *et al.*, 2017). Elles assistent donc impuissantes, comme de nombreux.euses autres professionnel.le.s de l'accueil et du médico-social, à la précarisation des situations des femmes exilées. Les conditions matérielles d'accueil (CMA) ne sont pas assurées pour tous.tes, notamment s'agissant de l'hébergement et de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA)[40], et l'emploi leur est interdit[41]. S'agissant de l'hébergement, le Dispositif national d'accueil n'accueille que 51% des demandeur.euse.s d'asile en cours de procédure[42]. Le nombre limité des hébergements d'urgence impose une catégorisation et une sélection des personnes dites prioritaires (malades, enceintes, enfants en bas âge, etc.). Le rôle de l'association est primordial dans ce cas car elle fournit un lieu refuge pour la journée et ressource, avec une aide humanitaire. Néanmoins, face à ces situations, les militantes sont très souvent démunies.

Rokaya est pleine d'empathie avec une écoute et un investissement important pour les femmes soutenues, elle est toujours très disponible, comme de nombreuses autres militantes de l'association. Toutefois, Rokaya n'est pas à l'aise lorsqu'elle est sollicitée et désignée par, et en raison de son statut de réfugiée. En effet, lorsque Denise lui demande de se joindre à un atelier collectif « des femmes ayant obtenu l'asile », elle précise le statut administratif de Rokaya. Cette dernière rejoint timidement l'as-

[39] Extrait de carnet de terrain.

[40] Pour les personnes ayant déposé une demande d'asile 3 mois après leur entrée en France ou les demandes de réexamen, les CMA sont refusées, par exemple.

[41] Depuis 1991, les demandeur.euse.s d'asile n'ont pas accès au travail durant les 6 premiers mois de leur procédure. Cependant, si la demande d'asile est en examen de plus de 6 mois, une autorisation de travail peut être demandée (Ceseda article L554-1).

[42] cf Schéma d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021 – 2023 du Ministère de l'Intérieur.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

semblée en traînant des pieds, elle salue tout le monde et finit par s'échapper en prétextant sa fin de journée de travail, ce qui est inhabituel. Suite à cet événement, Rokaya a pu me donner des éléments de compréhension quant à son attitude ce jour-là. D'après elle, elle n'est pas *« une réfugiée comme les autres »,* c'est-à-dire comme les demandeuses d'asile reçues à l'association. Elle est réfugiée politique puisqu'elle était militante féministe dans son pays d'origine. Cela la différencie des exilées fuyant en raison de leur orientation sexuelle ou encore de violences de genre. Pourtant, elle n'en reste pas moins une paire car son expérience de l'exil et de militante lui ont permis d'occuper plusieurs postes dans des associations différentes : La Cité des dames, un centre d'accueil pour des femmes sans-abri, et à l'Armée du salut[43]. Malgré les similitudes des situations administratives et des parcours, les situations restent, encore une fois, particulières. De par son vécu, son motif de reconnaissance mais également au regard de son âge près de 60 ans (âge moyen des participantes de 35 ans en 2019) et de son statut dans son pays d'origine (issue d'une famille de militaires, éduquée avec d'importantes ressources financières) et dans l'association (chargée d'accueil), Rokaya rappelle que sa situation lui permet de se différencier des autres femmes reçues.

Ses expériences en tant que femme, militante, africaine et exilée lui ont permis d'acquérir des compétences que n'ont pas d'autres bénévoles de ce lieu. Elle précise : *« Je sais parler aux femmes et je connais les femmes africaines, je sais qu'elles n'aiment pas parler devant tout le monde. Elles ne sont pas comme ça. Par exemple, elles ne vont pas dire, j'ai été violée. Elles vont dire, « il m'a touché » et moi je vais dire « j'espère que tu n'es pas enceinte » et là si elle me dit « non, ça je sais, je ne suis pas enceinte ». C'est comme ça que je comprends selon leurs réponses. Mais jamais je parle de viol, si elles ne m'en parlent pas déjà. »*

Lorsque Rokaya affirme savoir parler avec des femmes venues de certains pays d'Afrique, cela peut faire référence à deux choses. Tout d'abord, elle maîtrise plusieurs langues : le toucouleur, le wolof, l'arabe hassani et le français. Puis, elle a une connaissance de certains contextes sociaux qui lui permettent de développer des stratégies et des tactiques[44] langagières dans les interactions avec les demandeuses d'asile. D'après elle, des phrases détournées, voire des euphémismes, favorisent des échanges plus faciles avec certaines femmes. La langue et l'interprétariat sont souvent nécessaires pour les demandeuses d'asile, même lorsque ces dernières maîtrisent la langue française, parfois l'échange est plus aisé dans la première langue de socialisation. Langue qui porte les codes sociaux liés aux contextes sociaux des pays d'origine, c'est-à-dire qui permet de s'exprimer avec une forme de contextualisation en employant les termes et les façons d'échanger appropriées selon les sujets abordés. Ces deux éléments forment des capacités interactionnelles que n'ont pas nécessairement les militantes non-paires. Rokaya démontre qu'une connaissance des façons d'aborder l'intime et les violences, sont nécessaires dans la relation avec certaines femmes en situation d'exil. Le partage de codes communs permet de créer, dans certains cas, un climat de confiance et participe ainsi à la relation de soutien.

[43] Il est possible que Rokaya ait travaillé dans d'autres associations qui n'apparaissent pas dans cet écrit.
[44] Michel De Certeau, 1990.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

Sa position lui offre la possibilité d'avoir un regard critique sur les pratiques dites classiques des militantes (Schweitzer, 2020, p. 58). En effet, l'approche de certaines militantes reste ethnocentrée et ne prend pas en compte les contextes sociaux des pays d'origine dans leurs pratiques. Rokaya fait le constat que les « *femmes africaines* » n'apprécient pas de parler de sexualité ou de violences en public, or de nombreuses activités se déroulent en collectif. Certaines femmes ne sont pas accoutumées à discuter de l'intime sous la forme proposée (souvent collective) ou n'utilisent pas les mêmes termes que les militantes pour désigner des violences. Ne pas prendre en compte donc certaines spécificités en imposant un seul modèle ou présumant une forme d'universalité serait donc une erreur dans l'accompagnement des femmes exilées et rendrait compte d'une posture déconnectée des réalités et des besoins de ces dernières.

Comme pour Zora ou Fadila, il semble s'opérer une distance par rapport aux personnes soutenues : les militantes-paires repèrent certains éléments permettant d'avoir un socle commun (des similitudes) avec les participantes, et d'autres leur permettant de se dissocier pour ne pas être dans une forme d'identification trop importante, mais également pour prendre du recul avec un statut et un vécu perçu comme stigmatisant. Autrement dit, des facteurs concourent à se rapprocher et à créer du lien avec les femmes exilées (proximité), et d'autres servent à créer de la distanciation et à exercer plus sereinement leur activité.

4 Conclusion générale

Cette étude a permis d'observer une évolution récente dans l'histoire de cette association créée il y a une quarantaine d'années. Les militantes-paires sont présentes depuis moins d'une dizaine d'années, de fait, cela implique des transformations et un décentrement, volontaire ou non, de la part des militantes historiques de ce lieu. La majorité des participantes sont des exilées, ce qui amène la nécessité de compétences supplémentaires liées aux langues et à la dimension culturelle, même si, ces dernières restent assignées à des rôles et des statuts appréhendés comme subalternes. Néanmoins, cette évolution rend compte également de prise en compte (ou de l'appropriation) de problématiques touchant essentiellement des femmes racisées. De plus, la présence de ces femmes permet de redynamiser et de faire vivre une association ou un mouvement. S'agissant de l'autonomie, elle revêt donc bien des aspects et se gagne sur différents terrains (droits sociaux, droits de séjour, mode de vie, citoyenneté et intégration). Elle est, dans le cas présent, favorisée et recherchée à travers la relation de soutien existant dans ce lieu de passage des exilées, dans lequel les transformations sont multiples : changements de statuts administratifs, participante à bénévole, de bénévole à militante, etc. L'intervention féministe et la présence de militantes-paires (ou de médiatrices-paires) permettent d'offrir de nouvelles approches de l'accompagnement vers l'autonomie alliant solidarité militante et solidarité interne à la communauté de langues, de genre et de vécu similaire. Malgré cela, ce système se heurte à quelques limites.

Une des militantes nouvellement arrivées, Maria me confie que le bruit court au sein de l'équipe que le départ d'une des militantes est dû à l'embauche de Rokaya. En effet, certaines militantes jugeraient que Rokaya ne serait pas une « *vraie féministe* ».

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

Rokaya avait effectivement confirmé ce sentiment de ne pas être considérée comme une « *vraie féministe* » parce qu'elle porte un foulard, tient des discours différents des militantes plus anciennes dans ce lieu. Son positionnement pouvait à la fois agacer certaines et, pourtant, c'est ce même positionnement qui lui permet d'être accessible pour les femmes accueillies. L'imbrication des oppressions (ou l'intersectionnalité) peuvent être prises en compte à l'échelle de la pratique, dans le sens de la pratique du *care* en direction de personnes dans des situations nécessitant un soutien. Cependant, à une échelle plus politique, c'est-à-dire de porter un projet de transformation sociale et transformant ainsi l'organisation même de l'association, la mise en œuvre rencontre des résistances. Lépinard parle d'une organisation « solidarité intersectionnelle » (2015, p. 167-168). C'est-à-dire que les problématiques de femmes en situation d'exil sont prises en compte et mises à l'agenda politique de l'association. Par ailleurs, l'association M fait une place importante à l'histoire des groupes féministes de femmes immigrées, en organisant des événements à ce sujet à destination des participantes et en sollicitant ces dernières pour participer à des manifestations par exemple.

En regardant les photos de groupe réalisées durant différentes sorties, le constat était sans appel sur l'occupation de l'espace pour la réalisation des clichés : d'un côté les femmes racisées et de l'autre les militantes majoritairement blanches, et Rokaya souvent au milieu de ces deux groupes. Malgré les possibilités de changement de statut et de rôle dans l'association (participante, bénévole, militante), une barrière semble encore séparer ces différents groupes. Les militantes historiques profitent d'un halo et d'une légitimité militante que ne partagent pas les autres actrices : par leur âge, leur carrière militante, leur position sociale (femme blanche, éduquée, etc.), par les savoirs dont elles sont détentrices et les fonctions qu'elles occupent au sein de l'association (membre du conseil d'administration, responsable d'action, etc.). De leur côté, les militantes-paires revendiquent et mettent à distance le partage d'expérience pour se différencier des participantes ; un paradoxe et une ambiguïté nécessaires à l'exercice de la relation de soutien et qui crée un échelon supplémentaire dans l'organisation. C'est grâce à ce statut hybride qu'elles peuvent naviguer d'un groupe à l'autre. Différents éléments et facteurs rendent compte de rapports hiérarchiques et d'une reproduction à l'échelle du particulier de dynamiques classistes et racistes.

Lorsque Denise est interrogée sur des problématiques de race dans l'accompagnement de femmes en situation d'exil par une étudiante. Elle balaye la question en rappelant son engagement personnel antifasciste et antiraciste. Or, cette femme souhaitait questionner l'accompagnement de manière plus globale. Ou encore, durant un atelier collectif, une participante a affirmé avoir subi de la discrimination dans une autre association du quartier. D'après elle, elle a été mal accueillie en raison de son voile et parce qu'elle est racisée. Denise a tenu un discours de défense des associations et des militant.e.s, en ne niant pas la possibilité de comportements racistes. Elle rappelle, toutefois, qu'à l'association M, elles accueillent tout le monde sans distinction et de façon inconditionnelle. Ces réactions défensives posent un cadre peu propice au débat et à l'accueil de la parole des femmes concernées. Une discussion sur la place des personnes racisées dans l'organisation de la structure, pour notamment prévenir les dérives racistes, semble impossible et est évitée ou ignorée.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

Pour aller plus loin, il s'agirait de poursuivre le travail sur les médiateur.rice.s-pair.e.s dans les contextes associatifs spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en demande d'asile et réfugiées. Le but étant de s'interroger sur la place occupée par ces personnels (rôles et statuts) et les apports dans les formes d'accompagnement proposées, notamment auprès d'un public féminin. L'objectif est d'étudier l'absence d'une approche féministe dans la prise en charge de personnes potentiellement victimes de violences basées sur leur genre ; ainsi que l'influence de la culture dans la prise en charge de ces dernières, notamment au travers des langues et des langages.

Bibliographie

Abu-Lughod, Lila (2020), « Écrire contre la culture. Réflexions à partir d'une anthropologie de l'entre-deux », in Guillaume Rozenberg (textes réunis et présentés par), *La culture en débat, l'anthropologie en question*, Les Carnets de Bérose n° 13, Paris, Bérose – Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie, p. 78-111.

Abu-Lughod, Lila, *Sentiments voilés*, Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 2008.

Abu-Lughod, Lila (2006), « L'illusion romantique de la résistance : Sur les traces des transformations du pouvoir chez les femmes bédouines. », *Tumultes*, 27(2), 9.

Akoka, Karen ; Carlier, Marine ; de Coussemaker, Solange (2017). « Ce n'est pas une crise des migrants mais une crise des politiques d'hospitalité », *Projet*, 360(5), 77.

Alberola, Élodie ; Dubéchot, Patrick (2012), « La notion d'autonomie dans le travail social : L'exemple du RMI/RSA. », *Vie sociale*, 1(1), 145.

Appay, Béatrice (2012), « De l'autonomie émancipatrice à l'injonction d'autonomie. », *Vie sociale*, 1(1), 29.

Balandier, Georges (2001), « La situation coloniale : Approche théorique. », *Cahiers internationaux de sociologie*, 110 (1), 9.

Baraldi, Claudio. (2015). « An Interactional Perspective on Interpreting as Mediation. » Lingue Culture Mediazioni – *Languages Cultures Mediation* (*LCM Journal*), 1 (2014) 1-2, 17-36.

Bayer, Véronique ; Rollin, Zoé ; Martin, Héléne ; Modak, Marianne (2018). « L'intervention féministe : Un continuum entre pratiques et connaissances. », *Nouvelles Questions Féministes*, *37*(2), 6.

Bereni, Laure ; Chauvin, Sébastien ; Jaunait, Alexandre ; Revillard, Anne (2016), *Introduction aux études sur le genre* (2e édition revue et augmentée), De Boeck, Louvain-la-Neuve.

Berton Fabienne ; Bureau Marie-Christine ; Petiau Anne ; Rist Barbara ; Rouxel Sylvie (2018), « Introduction », in Rist, Barbara ; Rouxel, Sylvie (dir), *Tous autonomes ! : Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.

Bracke, Sarah ; Puig de la Bellacasa, Maria ; Clair, Isabelle (2013), « Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines », *Cahiers du Genre*, 54(1), 45.

Butler, Judith (1997), *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, traduit de l'anglais par Charlotte Nordmann, Éditions Amsterdam, Paris, 2004.

Castelain, Arnold, *Traduction et migration : Enjeux éthiques et techniques*, Presses de l'Inalco, Paris, 2020

Clair, Isabelle, *Sociologie du genre*, Armand Colin, Paris, 2012

Cohen-Emerique, Margalit ; Fayman, Sonia. (2005). « Médiateurs interculturels, passerelles d'identités. », *Connexions*, 83(1), 169.

Cukier, Alexis (2016), « De la centralité politique du travail : Les apports du féminisme matérialiste », *Cahiers du Genre*, HS n° 4(3), 151-173.

Crenshaw, Kimberlé Williams (2005), « Cartographies des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. » *Cahiers du Genre*, n° 39.

Darley, Mathilde (2020), « Traduire la « culture » dans les procès pour traite ? » *Plein droit*, n° 124(1), 35.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

Dubois, Vincent, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère,* Economica, Paris, 2003.

Favret-Saada, Jeanne, *Les Mots, la mort, les sorts*, Gallimard, Paris, 1977.

Eched, Yaël (2023), « « Se déconstruire ensemble » : La formation à l'antiracisme comme outil de maintien de l'ordre racial. » *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 42(1), 14-30.

Galitzine-Loumpet, Alexandra ; Saglio-Yatzimirsky, Marie-Caroline (2022), « Épilogue méthodologique : La Langue et les autres. Pour une anthropologie interactionnelle de la migration. », In Saglio-Yatzimirsky, Marie-Caroline ; Galitzine-Loumpet, Alexandra (dir), *Lingua (non) franca. Langues, violences et résistances dans les espaces de la migration.* (eds). Presses de l'Inalco, Paris.

Galitzine Loumpet, Alexandra ; Saglio Yatzimirsky, Marie-Caroline (2020a), « Enjeux de langues et conjonctures en situation migratoire : Observations préliminaires de l'ANR Liminal », In A. Castelain (Éd.), *Traduction et migration : Enjeux éthiques et techniques* (p. 185 206). Presses de l'Inalco, Paris.

Galitzine Loumpet, Alexandra ; Saglio Yatzimirsky, Marie-Caroline (2020b), « Traduire l'exil : L'enjeu central des langues », *Plein droit*, n° 124(1), 3.

Garrau, Marie (2017), « Les promesses de la vulnérabilité », *Sciences Humaines*, N° Hors-série(HS22), 18-20.

Goffman, Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne, t. 1 La Présentation de soi*, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », Paris, 1973.

Gourdeau, Camille (2015), « Une politique d'intégration au service des femmes étrangères ? : L'exemple français du Contrat d'accueil et d'intégration. », *Hommes & migrations*, 1311, 23-29.

Hall, Edward Twitchell, *La dimension cachée*, Editions du Seuil, Paris, 1971.

Hartog, François (2017), « La présence du témoin », *L'Homme*, 169-184.

Herman, Elisa (2011), « Idéal féministe et injonction à l'autonomie économique. Le travail social des associations luttant contre les violences conjugales. », *Pensée plurielle*, n° 26(1), 81.

Kobelinsky, Carolina, *L'accueil des demandeurs d'asile en France : Une ethnographie de l'attente*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2009.

Laugier, Sandra (2011), « Le care comme critique et comme féminisme. », *Travail, genre et sociétés*, n° 26(2), 183.

Laugier, Sandra (2007), « Le care : enjeux politiques d'une éthique féministe », *Raison Publique*, 6, p. 29-46.

Latouche, Alice, *De l'invisibilité au rêve d'autonomie : Étude des femmes isolées dans le centre d'hébergement d'urgence d'Ivry-sur-Seine*, EHESS, mémoire master 2, 2017.

Lebas, Clotilde, *Le refus de la violence : Vies de femmes, entre l'Algérie et la France*, Thèse, EHESS, 2013.

Lépinard, Éléonore (2015), « Praxis de l'intersectionnalité : Répertoires des pratiques féministes en France et au Canada. » *L'Homme et la société*, 198(4), 149.

Lesselier, Claudie (2004), « Femmes migrantes en France : Le genre et la loi. », *Les cahiers du CEDREF*, 12.

Mahmood, Saba, *Politique de la piété. Le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique*, La Découverte, Paris, 2009.

Mahroug, Naoual ; Bouagga, Yasmine (2020), « Demander l'asile dans sa langue. », *Plein droit*, n° 124(1), 15.

Malinowski, Bronisław Kaspar (1922), *Les argonautes du Pacifique occidental*, préface de James G. Frazer, traduction de André et Simonne Devyver, Gallimard, Paris, 1989.

Manço, Altay (2002), « Médiateurs et acteurs issus de l'immigration. », *Pensée plurielle*, 4(1), 141.

Messant, Françoise ; Martin, Héléne ; Roca i Escoda, Marta ; Rosende, Magdalena ; Roux, Patricia (2008), « Le travail, outil de libération des femmes ? », *Nouvelles Questions Féministes*, 27(2), 4.

Miano, Léonora, *L'autre langue des femmes*, Grasset, Paris, 2021.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611

Nicole-Drancourt, Chantal (2018), « La gouvernance biographique ou l'autonomie au cœur des parcours de vie. », in Rist, Barbara ; Rouxel, Sylvie (dir), *Tous autonomes ! : Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.

Pian, Anaïk. (2017), « Devenir interprète bénévole dans des associations de solidarité pour demandeurs d'asile et sans-papiers : Temporalités biographiques et institutionnelles. » *Sociologie*, 8(4), 351.

Puig de la Bellacasa, Maria, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway. Science et épistémologies féministes*, collection Ouverture philosophique, Edition l'Harmattan, chapitre 9, 2014.

Quéré, Louis (2001), « La structure cognitive et normative de la confiance », *Réseaux*, vol 108 numéro 4.

Rist, Barbara ; Rouxel, Sylvie (dir) (2018), *Tous autonomes ! : Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.

Romerio, Alice (2018), « Le travail féministe et le « problème musulman » au Planning familial. » *Sociétés contemporaines*, 110(2), 61.

Schweitzer, Laëtitia (2020), « « On est des (ex-) quelque chose »… De la mobilisation des savoirs expérientiels dans le travail pair. », *Rhizome*, N° 75-76(1), 56-66.

Schmoll, Camille, *Les damnées de la mer*, La Découverte, Paris, 2020.

Spivak, Gayatri Chakravorty (1988), « Can the Subaltern Speak ? », in Cary Nelson, Lawrence Grossberg (éd.), *Marxism and the Interpretation of Culture, Chicago, University of Illinois Press*, 1988, p. 271-313. (Les Subalternes peuvent-elles parler ?, traduction française de Jérôme Vidal, *Éditions Amsterdam*, 2006).

Tyszler, Elsa (2019), « Au prisme du genre : regards sur la frontière maroco-espagnole », *Revue Passerelle*, N° 19, Paris, p. 67-73.

Vergès, Françoise (2020a), « L'intersectionnalité, une notion essentielle qui fait débat », *Alternatives Non-Violentes*, N° 194(1), 10-12.

Vergès, Françoise (2020b), « Féminisme décolonial et antiraciste », In *Cahiers libres* (p. 325-338), La Découverte, Paris.

Published in : ROELENS, Camille ; PAHUD, Stephanie (dir.), *Perspectives plurielles sur l'autonomie et ses paradoxes*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004611, doi : 10.17184/eac.9782813004611